



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Organisme qui passe le marché

Mairie de Mana
1 Place Yves Patient
97360 MANA
Courriel : marches.publics@mairie-mana.fr

2. Procédure de passation

Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse, organisé dans les conditions des :
Article L.2124-1 et Article R.2124-2 du code de la commande publique

Nombre envisagé de participants : 3 pour la deuxième phase

3. Objet du marché

Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour le projet : **construction d'une crèche de 40 places sur le bourg de la ville de MANA.**

4. Décomposition des attendus de la mission :

Le marché comporte une seule tranche ferme définie dans l'acte d'engagement.

L'enveloppe financière affectée aux travaux de construction est de 1 050 000.00€

5. Critère de sélection des participants

Le jugement des candidats par le jury sera réalisé sur les critères énoncés ci-dessous :

- Qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate.
- Qualité des références fournies et pertinence de leur choix au regard de l'objet du concours.

6. Information relative à la profession

La participation est réservée à une profession particulière : Oui

Le présent concours s'adresse à un maître d'œuvre ou une équipe de maîtrise d'œuvre disposant des compétences suivantes :

- Compétences architecturales : architecte inscrit à l'Ordre,
- Compétences techniques : un ou plusieurs BET spécialisés dans les domaines suivants : Electricité. Fluides (Climatisation, plomberie, ventilation), VRD, Structure. Environnement.

Classification CPV

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire
Objet principal	71000000-8	Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et Services d'inspection.
Objet(s) supplémentaire(s)	71335000	Études techniques.

Le marché sera conclu :

- Soit avec un prestataire unique,
- Soit avec des prestataires groupés solidaires dont le mandataire sera l'architecte.

7. Récompenses et jury

- Information sur les primes

Une prime sera attribuée : Oui

- Détail des paiements à verser à tous les participants

Descriptif au Règlement du Concours

- Contrats faisant suite au concours

Le lauréat du concours devra être attributaire des contrats de services faisant suite au concours : oui

- Décision du jury

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur : Oui

8. Obtention des dossiers

Le dossier est téléchargeable sur la plateforme : <https://www.marches-securises.fr>

9. Renseignements administratifs

Numéro de référence : AO0125MOE

Via le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

10. Date limite de réception des candidatures

Les candidatures devront être rédigées en français. Seules les candidatures transmises via la plateforme choisie par l'acheteur seront acceptées.

Date limite : **03 mars 2025 à 17 h00**

11. Date estimée d'envoi de l'avis à la publication :

30/01/2025